

LE COMMERCE CHINOIS

M. F. E. Taylor, le distingué directeur du Bureau des Statistiques, vient de publier son rapport annuel sur le commerce extérieur de la Chine en 1901, et ce travail, aussi documenté que consciencieux, vaut la peine d'être analysé.

Tout d'abord, les prévisions relatives à la reprise des affaires, aussitôt après le rétablissement de la paix, ont fait assurément bien plus que se réaliser, si on considère que, malgré les négociations engagées entre la Chine et les puissances alliées, des expéditions militaires ont eu lieu au printemps 1901, que, par suite, les importateurs indigènes se sont tenus sur une réserve prudente, que les fluctuations des changes extérieurs—conséquence de la baisse du prix en or de l'argent-métal—ont été incessantes, que la vallée du Yangtsé a subi de grandes inondations et qu'enfin, la situation est restée assez troublée en Mandchourie : on admettra que les facteurs déprimants étaient nombreux. Mais, au fur et à mesure des manifestations pacifiques de la Cour et des gages qu'elle semblait vouloir donner en préparant son retour à Pékin, la confiance est revenue.

D'autre part, la construction des voies ferrées est un des principaux stimulants pour le mouvement commercial d'un pays ; il a donc paru intéressant à M. Taylor de résumer les progrès réalisés à cet égard.

“Le chemin de fer de Shantung écrit-il en substance—s'étendait, à la fin de l'année dernière, sur une distance de 160 kilomètres, et les trains circulaient d'une façon régulière entre Tsingtao et Tso shan. Au printemps, la voie sera posée jusqu'aux gisements houillers de Mas-su et, dans trois ans, on sera à Tchinan-fu, la capitale de la province. Dans le Nord, entre Pékin, Tientsin et Newchwang, en comptant les embranchements sur Tchingwang-tao, de Feng-t'ai jusqu'au Lohan (chemin de fer de Hankow-Pékin) et de T'ung-chou à Hsin-min-t'un, le réseau ferré impérial ne mesure pas moins de 901 kilomètres d'étendue. La petite ligne de Shanghai à Woosung (18 kilomètres) paye ses frais, mais on n'a pas encore donné le premier coup de pioche sur la concession de Shanghai à Souchtéou, Ningpo, les concessionnaires n'ayant pu réunir encore le capital nécessaire à la réalisation de cette entreprise.”

D'autre part, les nouveaux traités de commerce en préparation seront conçus, sans doute, dans un

esprit tel qu'il devra en résulter de notables plus-values.

En vertu de l'article 6 du protocole, le tarif des importations maritimes a été élevé à 5 p. c., devant s'appliquer à tous les articles admis jusqu'alors en franchise, à l'exception des : riz, céréales, farines et métaux précieux. Ces droits ont été perçus à partir du 11 novembre 1901. Toutefois, pour les cotonnades, la douane perçoit, temporairement, des droits spécifiques, basés sur la valeur moyenne des trois dernières années, qui resteront en vigueur jusqu'à ce que des négociations en cours aient abouti à l'établissement d'un tarif accepté par les Chambres de commerce et les autorités douanières.

Le total des recettes douanières, pour l'année 1901, s'est élevé à 25 millions 537,574 haikwan-taëls ; la plus-value est de 3 millions environ sur la moyenne des dix derniers exercices. En analysant ces données, on trouve qu'il y a eu, en 1901, une augmentation sensible pour les droits d'importation, le cabotage, les droits de tonnage et de transit. Par contre, nous enregistrons des moins-values pour les droits d'exportation, l'opium et le likkin, mais cette moins-value doit être attribuée à des circonstances passagères en ce qui concerne les exportations.

M. Taylor, se basant sur certains indices, estime que les recettes douanières s'élèveront, pour 1902, à une trentaine de millions de haikwan-taëls, soit environ 112 millions de francs.

Malgré une situation troublée la valeur du commerce extérieur (importations et exportations) a été, en 1901, de 437,959,675 haikwan taëls, total dépassant sensiblement celui de tous les exercices antérieurs. Les affaires ont repris dans le Nord, sauf à Tientsin où règne encore un certain malaise. L'avenir dépend surtout des exportations et aussi des fluctuations des changes extérieurs, car les surcroîts de taxes imposés aux populations auront pour effet immédiat de diminuer le pouvoir d'achat du contribuable.

La valeur des importations a dépassé de 49,916,705 haikwan taëls la valeur des exportations et, pour la première fois, depuis de nombreuses années, il y a eu une exportation d'argent pour une valeur nette de 6,097,802 haikwan-taëls.

Si l'on n'a pas exporté plus d'argent pour payer l'écart entre les importations et les exportations, c'est parce que—écrit M. Taylor—le plus gros chiffre des importations s'est produit au cours du dernier

trimestre et n'a pas été soldé ; d'ailleurs, la Chine ne paye pas, en général, pour une partie des marchandises qu'elle reçoit.

Un point essentiel à noter est celui-ci : en dépit de la perturbation causée par les événements de 1900, les Chinois ont pu acheter en 1901, le double de quantité de produits étrangers achetés en 1891.

Importations. La valeur nette des importations a été de 268.362.918 haikwan-taëls, en augmentation de 57.232.496 haikwan-taëls sur 1900 ; soit une plus-value de 3 millions de taëls par rapport à 1899 et de plus de 100 0/0 par rapport à 1891.

Cette plus-value porte en partie sur les cotonnades 1 + 24 millions de haikwan-taëls et notamment sur les produits américains et japonais. Par contre, on a constaté une diminution pour les “shirtings anglais” qui ne peuvent soutenir la concurrence des articles similaires fabriqués aux Etats-Unis.

A signaler encore : le coton brut, qu'il a fallu importer pour combler le déficit de la récolte indigène, les cigares et cigarettes, les farines américaines représentant plus de dix millions de dollars or, le pétrole américain qui a progressé de 6 millions de gallons alors que le pétrole russe est resté stationnaire, etc.

La valeur nette des exportations ressort à 169,656,757 haikwan-taëls, en plus-value de 10,660,005 haikwan-taëls sur le chiffre de 1900. Là, nous l'avons dit plus haut, réside la solvabilité de la Chine qui devra faire tout son possible pour développer ses exportations.

L'indemnité de guerre fixée par le Protocole impose à la Chine une charge supplémentaire de 18 millions de haikwan-taëls, à laquelle on pourrait faire face en augmentant de 10 1/2 0/0 le chiffre des exportations de 1901. Ce but sera facilement atteint avec la construction du réseau ferré : on a déjà pu s'en convaincre par les progrès réalisés l'an dernier. Mais il y a cette éternelle question des likkins qui constituent une sérieuse entrave.

En général, les droits appliqués aux produits exportés sont très minimes, à l'exception du thé, qui supporte une charge excessive.

Aussi le produit accuse-t-il une sérieuse moins-value.

Il nous reste à attendre la publication des tableaux officiels pour entrer dans plus de détails, mais le très intéressant rapport du distingué Commissaire, directeur du Bureau des statistiques, nous permet déjà de nous former une idée très nette de la situation. Le nœud de la